

Province de Québec  
Municipalité de la Paroisse de La Doré  
Lundi, 2 mai 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 2 mai 2016, à 20h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M Jacques Asselin, maire  
M<sup>me</sup> Hélène Gagnon, conseillère  
MM Yoland Bau, conseiller  
Marc Perron, conseiller  
Yanick Baillargeon, conseiller  
Michel Simard, conseiller  
Pierre-Paul Lalancette, conseiller  
M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon, Directrice générale

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

### ORDRE DU JOUR

---

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AVRIL 2016
4. RAPPORTS
  - 4.1 Rapport du maire
  - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
  - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
  - 4.4 Rapport sur les indicateurs de gestion
5. FINANCE
  - 5.1 Acceptation des comptes
  - 5.2 États des revenus et des dépenses
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
  - 8.1 Office municipal d'habitation de La Doré : Acceptation des états financiers 2015
  - 8.2 Parc de planche à roulettes :
    - 8.2.1 Autorisation du projet
    - 8.2.2 MRC Domaine-du-Roy : Fonds de développement des territoires: Autorisation de présentation d'une demande
  - 8.3 Les Fleurons du Québec : Cotisation 2016-2018
  - 8.4 Association des résidents du Lac Ouitouche : Demande de subvention
  - 8.5 Sanctuaire des Amis de Ste-Anne : Contribution financière
9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

## 10. VOIRIE

- 10.1 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :
  - 10.1.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
  - 10.1.2 Amendement résolution 2016-03-041 intitulée : « Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : Chemin double vocation »
  - 10.1.3 Programme Réhabilitation du réseau routier local 2015-2016 Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local : Confirmation de la subvention
  - 10.1.4 Renouvellement du permis d'intervention
- 10.2 Réfection des trottoirs : Mandat de services professionnels

## 11. SERVICES PUBLICS

- 11.1 Adoption du règlement 2016-002 intitulé « Règlement modifiant le règlement 2009-005 intitulé « Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 » »
- 11.2 Corporation Transport adapté secteur Ashuapmouchouan inc. : Dépôt des états financiers 2015

## 12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

## 13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 Dérogation mineure lot 4 594 811
- 13.2 CPTAQ : Demande d'appui pour une demande d'aliénation, de lotissement et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture

## 14. LOISIRS ET CULTURE

## 15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 15.1 Suivi résolution 2016-02-031 sur le dossier Biomoss Carbon inc.

## 16. AFFAIRES NOUVELLES

- 16.1 Proclamation de la Semaine de la santé mentale

## 17. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

### POINT 2.0

RÉSOLUTION 2016-05-068

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

### POINT 3.0

RÉSOLUTION 2016-05-069

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MARS 2016

---

Il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 4 avril 2016 tel que présenté.

### POINT 4.1

Le 5 avril, j'ai participé à une rencontre en lien avec les problèmes de l'industrie forestière. Le 8 avril, j'ai participé à une rencontre avec notre député fédéral, Denis Lebel, en lien avec nos demandes et la relance du dossier d'usine de composantes de palettes. Le 12 avril, j'ai participé à une rencontre de la MRC Domaine-du-Roy. Le 13 avril, j'ai participé à une rencontre avec les promoteurs du projet d'usine de composantes de palettes. Le 15 avril, j'ai participé à une rencontre de préparation de la Grande marche pour la forêt prévue pour le 1<sup>e</sup> mai. D'autres rencontres ont également eu lieu le 19 avril, le 20 avril et le 29 avril. Le 22 avril, j'ai rencontré le président et la direction générale du Zoo Sauvage pour leur campagne de financement. Le 26 avril, j'ai participé à une rencontre de la Sûreté du Québec en lien avec leur réorganisation. Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy a choisi de supporter le projet de Biochar Boréal. Naturellement, j'ai participé à la Grande marche du 1<sup>e</sup> mai pour la forêt. Plus de 4 000 personnes y ont participé.

#### POINT 4.2

#### Conseillers (ères) RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

---

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois d'avril selon leurs différents domaines d'intervention.

Yoland Bau a participé au comité de gestion, aux rencontres du conseil municipal, à une conférence de presse, à une rencontre de la CADLD et à la Grande marche pour la forêt.

Marc Perron a participé aux rencontres du conseil municipal, à une rencontre du Complexe sportif et à la Grande marche pour la forêt. Il désire féliciter les participants pour le bon ordre conservé durant la marche.

Yanick Baillargeon a participé aux rencontres du conseil municipal, au spectacle-bénéfice pour le Centre des Loisirs, à une rencontre du Centre des loisirs, à une rencontre de la Bibliothèque et à la Grande marche pour la forêt. Il déplore la mauvaise couverture médiatique de cet événement.

Michel Simard a participé à une rencontre de la CADLD, à une rencontre de la Résidence Dorée, à l'assemblée régionale de tourisme Saguenay-Lac-St-Jean et à la Grande marche pour la forêt. Il invite les gens à participer en grand nombre à l'enregistrement de la Petite Séduction et au Relais pour la vie. Il informe la population qu'une équipe du Grand défi Pierre Lavoie s'est associée à l'école Maria-Goretti.

Hélène Gagnon a participé à une rencontre de Services et qualité de vie, à la soirée Ado-Chef de la Maison des Jeunes, à une rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré, à la rencontre avec monsieur Jacques Valois et à une rencontre de la Résidence Dorée. Elle informe la population que la Résidence Dorée a obtenu une subvention pour le réaménagement de l'arrière de la résidence.

Pierre-Paul Lalancette a participé à une rencontre en lien avec une étude sur les champignons, à la remise de l'aide financière de PFR pour le nouveau parc de planche à roulettes, au souper de clôture du club de ski de fond et à la Grande marche pour la forêt.

#### POINT 4.3

#### MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

---

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

#### POINT 4.4

#### RAPPORT: INDICATEURS DE GESTION

---

La directrice générale dépose les indicateurs de gestion traitant des permis, des dépenses d'énergie, du déneigement et des heures travaillées.

Comptes

POINT 5.1  
RÉSOLUTION 2016-05-070  
ACCEPTATION DES COMPTES

---

Il est proposé par Marc Perron, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois d'avril 2016 de la Municipalité au montant total de 206 290.03\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

- Municipalité de la Paroisse de La Doré	184 203.11\$
- Complexe sportif	13 517.87\$
- Centre des Loisirs	2 321.61\$
- Bibliothèque Gilbert-Langevin	<u>6 247.44\$</u>
	206 290.03\$

POINT 5.2  
ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES

---

La directrice générale présente l'état des revenus et des dépenses en date du 30 avril 2016 ainsi que le comparatif 2015/2016 pour les finances municipales.

Correspondance

POINT 6.0  
RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE D'AVRIL 2016

---

Le résumé de la correspondance du mois d'avril 2016 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

Questions

POINT 7.0  
PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

POINT 8.1  
RÉSOLUTION 2016-05-071  
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA DORE : ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2015

---

CONSIDÉRANT les protocoles et conventions financières entre la Municipalité de La Doré et l'Office municipal d'habitation de La Doré;

CONSIDÉRANT le dépôt des états financiers vérifiés de l'Office municipal d'habitation de La Doré au 31 décembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte les états financiers 2015 de l'Office municipal d'habitation de La Doré démontrant des revenus de 100 375\$, des dépenses de 208 934\$ et un déficit de 108 559\$. Tel que décrit dans les états financiers, la Municipalité a versé et/ou versera 10 856\$ pour respecter son engagement de 10% du déficit de fonctionnement. De plus, la Municipalité de la Paroisse de La Doré versera 1 436\$ pour payer sa partie de 10% du programme de supplément au loyer.

POINT 8.2.1

RÉSOLUTION 2016-05-072

PARC DE PLANCHE À ROULETTES : AUTORISATION DU PROJET

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'un parc de planche à roulettes présenté par l'administration municipale;

CONSIDÉRANT les demandes depuis 3 ans d'un groupe de jeunes d'âge primaire et secondaire ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent appuyer le projet;

CONSIDÉRANT QUE dans le plan d'action de la Municipalité, il est planifié, par ses investissements, d'améliorer les offres de qualité en termes de loisirs, de culture et de sports ;

CONSIDÉRANT QUE dans ce plan, il est aussi prévu d'instaurer de nouveaux parcs et de les entretenir ;

CONSIDÉRANT QUE l'ancien parc sera transformé en terrain de basketball et de hockey-boule afin d'offrir plus de diversité ;

CONSIDÉRANT QUE le nouvel emplacement choisi permettra de dynamiser et de rendre plus intergénérationnel ce dernier ;

CONSIDÉRANT QUE la politique MADA de la Municipalité favorise les échanges entre les générations pour le bénéfice de tous ;

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- appuie le projet d'implantation d'un parc de planche à roulettes ;
- contribue financièrement pour 25 000\$ et techniquement comme promoteur et assure la pérennité du projet ;
- autorise la direction générale à faire les achats nécessaires au projet ;
- autorise la direction générale à signer tous les documents et demandes d'aide financières nécessaires au projet.

POINT 8.2.2

RÉSOLUTION 2016-05-073

PARC DE PLANCHE À ROULETTES : MRC DOMAINE-DU-ROY : FONDS DE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES : AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'un parc de planche à roulettes présenté par l'administration municipale;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent appuyer le projet;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit dans la politique MADA de la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans le champ d'intervention « Participation sociale » de par son volet intergénérationnel et communautaire;

CONSIDÉRANT QUE ce projet fait partie du plan de développement stratégique de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet répond à des demandes répétées des jeunes du milieu et que leur implication est déjà confirmée pour participer à l'élaboration dudit projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise la présentation d'une demande de contribution de 25 000\$ auprès de la MRC Domaine-du-Roy dans le cadre du Programme de soutien au développement local ;
- autorise la directrice générale à signer les documents nécessaires.

POINT 8.3

RÉSOLUTION 2016-05-074

LES FLEURONS DU QUÉBEC : COTISATION 2016-2018

---

CONSIDÉRANT la fierté de la Municipalité d'avoir la reconnaissance des efforts accomplis par les citoyens et les comités Service et qualité de vie et Embellissement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré renouvelle son adhésion au programme « Les Fleurons du Québec » de classification horticole pour les municipalités du Québec pour la somme de 1 132\$, plus les taxes applicables.

POINT 8.4

RÉSOLUTION 2016-05-075

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC OUITOUCHE : DEMANDE DE SUBVENTION

---

CONSIDÉRANT la demande de subvention présentée par l'Association des résidents du Lac Ouitouche ;

CONSIDÉRANT QUE l'Association a présenté le plan d'utilisation de la dite subvention;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal considère que la villégiature est importante à La Doré et qu'elle doit être appuyée;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière versée sera pour la période du 1<sup>e</sup> janvier au 31 décembre 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise le versement de 2 000\$ représentant l'aide financière couvrant la période du 1<sup>e</sup> janvier au 31 décembre 2016.

POINT 8.5

RÉSOLUTION 2016-05-076

SANCTUAIRE DES AMIS DE STE-ANNE : CONTRIBUTION FINANCIÈRE

---

CONSIDÉRANT le site touristique religieux « Cap Ste-Anne »;

CONSIDÉRANT les besoins du site pour des rénovations mineures et durables;

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier présentée par le comité du site;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le versement d'une aide financière de 100\$ pour le maintien et la poursuite des améliorations au site « Cap Ste-Anne ».

POINT 10.1.1

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

---

Point reporté

POINT 10.1.2

RÉSOLUTION 2016-05-077

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : AMENDEMENT RÉSOLUTION 2016-03-041 INTITULÉE « Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : Chemin double vocation »

---

CONSIDÉRANT la résolution 2016-03-041 intitulée « Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : Chemin double vocation » ;

CONSIDÉRANT QUE l'administration municipale a reçu la mise à jour du transport de bois de Produits Forestiers Résolu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré amende la résolution 2016-03-041 comme suit :

Modifier le tableau :

NOM DES CHEMINS SOLLICITÉS	LONGUEUR A COMPENSER (KM)	RESSOURCE TRANSPORTÉE	NOMBRE DE CAMION CHARGES ET PLUS
Avenue des Jardins est	2.4	bois brut, bois scié	12 648 et plus 8 234 et plus
Route St-Joseph nord	8.2	copeaux bois scié	10 362 et plus 1 620 et plus
Avenue des Jardins ouest	3.1	bois brut	4 790 et plus
<b>TOTAL</b>	<b>13.7</b>		

Pour celui-ci :

NOM DES CHEMINS SOLLICITÉS	LONGUEUR A COMPENSER (KM)	RESSOURCE TRANSPORTÉE	NOMBRE DE CAMION CHARGÉ	NOMBRE DE CAMION ALLÈGE
Avenue des Jardins est	2.4	bois brut, sciures, bois scié, copeaux	44 710 et plus	43 417 et plus
Route St-Joseph nord	8.2	Copeaux, écorces, bois scié, bois rond	33 922 et plus	28 559 et plus
Avenue des Jardins ouest	3.1	bois rond	3 222 et plus	3 222 et plus
<b>TOTAL</b>	<b>13.7</b>			

POINT 10.1.3

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2015-2016 VOLET – ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL : CONFIRMATION DE LA SUBVENTION

---

Le maire informe la population que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a confirmé la subvention pour le projet de réfection de l'avenue des Jardins Ouest, du chemin du Lac Rond et du chemin de la Branche Ouest pour une somme de 414 490\$. Les travaux devraient débuter sous peu.

POINT 10.1.4

RÉSOLUTION 2016-05-078

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE  
L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : RENOUVELLEMENT DU PERMIS  
D'INTERVENTION

---

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- renouvelle auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, jusqu'en février 2017, le permis d'intervention afin de procéder aux travaux de réparation aux réseaux d'aqueduc et d'égout situés sous les routes dont la gestion est de la responsabilité de Transports Québec;
- autorise monsieur Martin Bouchard, Technicien aux Travaux publics, à signer la demande de permis pour et au nom de la Municipalité de la Paroisse de La Doré.

POINT 10.2

RÉSOLUTION 2016-05-079

RÉFECTION DES TROTTOIRS : MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

---

CONSIDÉRANT QUE, pour la sécurité des piétons, il est nécessaire d'avoir des endroits sécuritaires et de bonne qualité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate la firme Stantec pour les services professionnels entourant la réfection des trottoirs, et ce, pour la somme de 6 350\$, plus les taxes applicables.

POINT 11.1

RÉSOLUTION 2016-05-080

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-002 INTITULÉ « Règlement modifiant le règlement 2009-005 intitulé : « Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 » »

---

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte le règlement 2016-002 intitulé « Règlement modifiant le règlement 2009-005 intitulé : « Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 » » tel que présenté.

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE LA DORÉ**

**RÈGLEMENT 2016-002**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT**

**#2009-005 INTITULÉ « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE  
TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1 »**

---

**ATTENDU QUE** le conseil municipal peut modifier un règlement;

**ATTENDU QUE** le règlement concernant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 doit être amendé afin de la rendre conforme au décret 126-2016 du Gouvernement du Québec;

**ATTENDU QU'**un délai jusqu'au 20 mai 2016 a été fixé avant l'expiration duquel une municipalité locale doit adopter et transmettre au ministre un règlement décrétant les



modifications nécessaires à la mise en conformité de son règlement à celui du gouvernement;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a dûment été donné lors de la séance régulière du 4 avril 2016;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte le règlement décrétant et statuant ce qui suit :

#### **ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

#### **ARTICLE 2**

L'article 2 du règlement 2009-005 est modifié comme suit :

Modifier le texte « ...de 0.40\$ par mois... » est modifié par « ...de 0.46\$ par mois ».

#### **ARTICLE 3**

Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministère des Affaires municipale et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

ADOPTÉ le 2 mai 2016

PUBLIÉ le 3 mai 2016

Jacques Asselin,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA  
Directrice générale

#### **POINT 11.2**

**CORPORATION TRANSPORT ADAPTÉ SECTEUR ASHUAPMOUCHOUAN INC :  
DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2015**

---

Le maire dépose les états financiers 2015 de la Corporation Transport adapté secteur Ashuapmouchouan inc. Il mentionne qu'une relance sera faite sur la possibilité de jumeler les deux services présents dans la MRC Domaine-du-Roy.

#### **POINT 13.1**

**RÉSOLUTION 2016-05-081**

**DÉROGATION MINEURE LOT 4 594 811**

---

CONSIDÉRANT la recommandation du C.C.U.;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde une dérogation mineure à la propriété du 2030, chemin du Lac Ouitouche, lot 4 594 811, afin de permettre la marge latérale droite de la résidence à 2 mètres au lieu de 4 mètres prévue à la réglementation.

#### **POINT 13.2**

**RÉSOLUTION 2016-05-082**

CPTAQ : DEMANDE D'APPUI À UNE DEMANDE D'ALIÉNATION, DE LOTISSEMENT ET D'UTILISATION À UNE FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE LOT 4 594 362

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs ont reçus en héritage, et ce, sans documents légaux, une partie de terrain de l'un de leurs parents ;

CONSIDÉRANT QUE cette cession s'est faite avant l'entrée en vigueur de la Loi ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain en question n'est pas en culture et que celui-ci est déjà utilisé par les demandeurs ;

CONSIDÉRANT QUE ce secteur ne fait pas partie d'une zone agricole homogène (déstructurée) ;

CONSIDÉRANT QUE cette transaction ne nuit en rien à la pérennité de l'agriculture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré appuie la demande d'aliénation, de lotissement et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture pour le lot 4 594 362.

POINT 15.1

SUIVI RÉOLUTION 2016-02-031 SUR LE DOSSIER BIOMOSS CARBON INC.

Suite à la transmission de notre résolution en lien avec la demande d'approvisionnement supplémentaire pour le projet Biomoss Carbon inc., la maire désire informer la population que le bureau du ministre a transmis un accusé réception. Cependant, le maire mentionne qu'il n'est pas en accord avec certaines affirmations du ministre dans ce dossier. Il répondra au ministre dans les prochains jours afin de lui faire part de ses commentaires.

POINT 16.1

RÉSOLUTION 2016-05-083

PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai et est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour être bien dans sa tête » ;

CONSIDÉRANT QUE la population possède une santé mentale susceptible d'être renforcée et développée et que les 7 astuces peuvent y contribuer ;

CONSIDÉRANT QUE les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement ;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement santé mentale Québec, antérieurement le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale, pilote la campagne annuelle de promotion de la santé mentale et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise ;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- en invitant les citoyennes et citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne disponibles au [etrebiendansatete.ca](http://etrebiendansatete.ca) ;
- en encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire ;
- en proclamant le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale lors d'un conseil municipal public ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré proclame par la présente résolution, la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016-2017 dans la Municipalité de la Paroisse de La Doré et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « 7 astuces pour être bien dans sa tête ».

POINT 17.0  
PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

POINT 18.0  
RÉSOLUTION 2016-05-084  
LEVÉE DE LA SÉANCE

---

À 21h05, il est proposé par Yoland Bau de lever la présente séance.

Jacques Asselin,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA  
Directrice générale